

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 Juillet 2015

L'an deux mille quinze, **le 6 Juillet**, à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 30 juin, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Bernard JAMET, Maire**, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

- 1. Eglise : Validation de l'Avant-Projet Définitif**
- 2. Informations et questions diverses**

Présents : M. JAMET, M. RIGAUDEAU, Mme BARRÉ, M. PELLETIER, M. SAMSON, Mme BRULE, Mme BORDELET, M. GANTELET, Mme LEGAY, Mme GUENE, M. COUDRAY.

Excusés : M. ROBERT (pouvoir à M. JAMET), Mme RIET (pouvoir à M. COUDRAY), M. FOUCHER (pouvoir à Mme GUÉNÉ), Mme PERRIN (pouvoir à M. PELLETIER).

Absents : néant

Secrétaire de séance : Mme BRULE

➤ **Le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 8 juin 2015 est adopté à l'unanimité.**

| |
|---|
| 1. Renforcement et mise en sécurité du croisillon Sud de l'église : Validation de l'Avant-Projet Définitif |
|---|

Le 5 mars 2004, un marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec Mme Géraldine LESAGE, Architecte, pour les travaux de restauration de l'église de Brie.

Madame LESAGE a remis l'Avant-Projet Définitif et a fixé l'estimation du coût prévisionnel de la tranche de travaux concernant le Renforcement et la mise en sécurité du croisillon Sud de l'église.

Conformément à l'article 4.2 de l'AE- CCAP du marché de maîtrise d'œuvre, il convient de passer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre afin d'arrêter le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre.

➤ **Décision** :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve l'Avant-Projet Définitif relatif aux travaux de restauration de l'église de Brie.**
- **Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de Maîtrise d'œuvre fixant le coût prévisionnel des travaux et fixant le forfait définitif de rémunération à la somme de 13 885.80 € HT.**

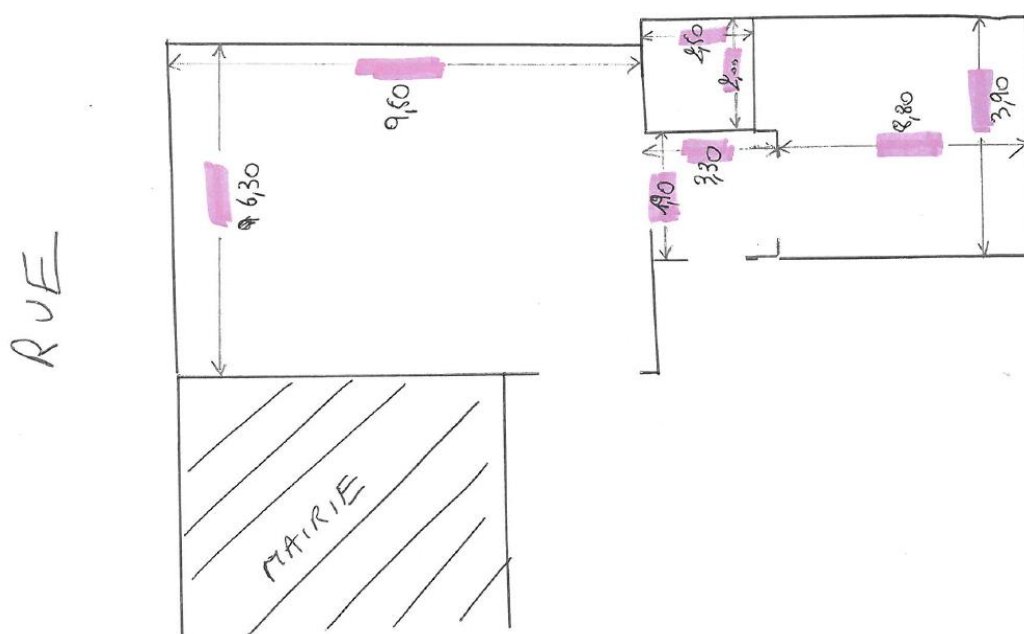
2. Questions et informations diverses

- **Sable plan d'eau**

Une demande de devis va être faite.

- **Rénovation énergétique salle polyvalente**

DIMENSIONS INTERIEURES
SALLE POLYVALENTE



Séance levée à : 21h58
Prochaine séance le :